

**Volet B**

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT

24 DEC. 2025

DIVISION MONS  
Greffe

N° d'entreprise : **0458 273 827**

**Nom**

(en entier) : **IMAGIPARK MONS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Grand Large (G.) 1, 7011 Mons**

**Objet de l'acte : Remplacement du représentant permanent de l'administrateur unique -  
Démission et nomination de personnes déléguées à la gestion journalière**

A. Extrait des décisions de l'actionnaire unique prises en date du 28 novembre 2025 :

"[...]".

Cinquième décision

L'actionnaire unique prend acte de la décision de Speedpark Holding SAS, agissant en sa qualité d'administrateur de la Société, de remplacer Monsieur Edouard Mainoy en sa qualité de représentant permanent de l'administrateur unique par Monsieur Guillaume Bochu, et ce avec effet immédiat.

Sixième décision

L'actionnaire unique décide de conférer une procuration spéciale à Jérôme Vermeyleen, Thijs Herremans, Hugo Gigounon, Olivier Cuti, Robbe van Mieghem, Nathan Przednowek ou tout autre avocat du cabinet d'avocats ALTIUS sis avenue du Port 86C, boîte 414 à 1000 Bruxelles, Belgique. Chaque mandataire a le pouvoir, agissant conjointement ou individuellement et chacun avec le pouvoir de substitution, d'assurer toutes les formalités nécessaires auprès du greffe compétent en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge.

B. Extrait des décisions de l'administrateur unique prises en date du 28 novembre 2025

Première décision

L'administrateur unique prend connaissance de la démission de Messieurs David Vanek et Jérémy Letovsky de leurs fonctions de personnes déléguées à la gestion journalière, et ce avec effet immédiat.

Deuxième décision

L'administrateur unique décide de nommer Monsieur Yoan Gomez, en tant que personne déléguée à la gestion journalière, et ce avec effet immédiat.

Monsieur Yoan Gomez ne sera pas rémunéré pour l'exercice de ses fonctions de délégué à la gestion journalière.

[...]

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Réserve  
au  
Moniteur  
belge

#### Sixième décision

L'administrateur unique décide de conférer une procuration spéciale à Jérôme Vermeyleen, Thijs Herremans, Hugo Gigounon, Olivier Cuti, Robbe van Mieghem, Nathan Przednowek ou tout autre avocat du cabinet d'avocats ALTIUS sis avenue du Port 86C, boîte 414 à 1000 Bruxelles, Belgique. Chaque mandataire a le pouvoir, agissant conjointement ou individuellement et chacun avec le pouvoir de substitution, d'assurer toutes les formalités nécessaires auprès du greffe compétent en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge."

Pour extrait analytique,  
Hugo Gigounon  
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2026 - Annexes du Moniteur belge